



Sos Chats Libres

Brèves de Gamelle n° 20 – Janvier 2010



Stérilisation, tatouage et protection des chats errants qui acquièrent ainsi, dans le cadre de la loi du 6 janvier 1999, le statut de chats libres.

Chers amis des chats,



Et voici le 20^{ème}, oui, le 20^{ème} !!! numéro des Brèves de Gamelle, cette petite feuille de chou semestrielle qui, depuis 10 ans, toute minable qu'elle soit, a su tisser des liens entre la détresse et la compassion secourable. Elle donne à chacun un aperçu de nos problèmes, mais aussi de nos réalisations. Il est plus encourageant de soutenir une association qui met cartes sur table, cartes de tatouages dans notre cas et même piles de cartes. Nous tenons le cap au milieu des écueils, mais le récit de nos aventures manque de piquant et de nouveauté, « *toujours le même petit brouillard, toujours le même petit cafard...* ». Pourtant, chaque situation est unique, chaque jour nous jette un nouveau drame à résoudre et sous une apparente routine, la surchauffe nous guette en permanence.



Une quinzaine de manifestations ont jalonné l'année 2009 : vide greniers, opérations-cady, marchés de nuit l'été accordés par la municipalité au cœur de Périgueux, braderie en octobre, et pour clore l'année, deux récents marchés de Noël. Elles nous permettent de récolter quelques subsides, ou de la nourriture dans le cas des opérations-cady, mais cette « stratégie de communication » amène aussi à rencontrer des adhérents pour qui l'association prend alors un visage, à susciter des questions, à sensibiliser des inconnus qui n'avaient réfléchi ni au problème, ni aux façons de le prévenir et de le résoudre.



Le site internet suit de près notre actualité féline et offre à des sympathisants éloignés, même à l'étranger, de partager le quotidien de notre travail et de visionner les chats à adopter. Attrayant pour tous, il propose en outre aux personnes qui ne peuvent les acquérir à nos stands, des chats en laine, de jolies cartes, marque-pages et autres objets très tentants de « La Chat-Boutique », ainsi que le calendrier 2010. Avec le site et ses liens internet, des interviews à France-Bleu Périgord et FR3, des articles dans *Animal Santé et Bien-être*, *Animal Attitude*, *Animal Magazine*, *Chat Magazine* et les quotidiens *la Dordogne Libre* et *Sud Ouest*, assurément l'association est connue !



Comme les années précédentes, et à notre grande fierté, notre président d'honneur José Correa a eu l'extrême gentillesse de réaliser pour Sos Chats Libres le magnifique calendrier 2010 dont les chats, cette fois, se prélassent dans de ravissants paysages provençaux. D'ailleurs, il a été publié dans *Atout Chat* avec un commentaire flatteur. Avec l'aide de nos annonceurs, le succès de ce calendrier nous procure une recette appréciable.



Sensibles à nos efforts et aux difficultés que nous rencontrons, les fondations nous accordent leur aide heureusement renouvelée : en 2009, la Fondation Bourdon nous a octroyé 80 stérilisations de femelles (+ 20 en cours), la Fondation 30 Millions d'Amis, 45 mâles et 46 femelles, et nous a gratifiés en fin d'année d'une prime « pour association particulièrement méritante ». De son côté, la SPA de Paris a offert 30 stérilisations pour des femelles.

Retrouvez-nous sur : www.soschatslibres.fr



Les subventions votées par plusieurs mairies, et surtout le soutien constant des adhérents, nous permettent d'assurer jour après jour le maximum d'interventions, tant pour les stérilisations que pour les soins. Ceux-ci s'alourdissent en effet au fil des années en raison du nombre élevé de chats errants devenus chats libres grâce à nous et qui poursuivent leur petite vie non exempte d'accidents de santé comme tout le monde.



Evidemment, le rôle des vétérinaires est capital. « Nos » vétérinaires, dignes de toute notre gratitude, sont très dévoués pour être toujours prêts à prendre en charge un chat crasseux, couvert de puces et fou de peur, sinon 2 ou 3 capturés en même temps. Et il y a pire : nettoyer et soigner le lamentable matou blessé dont les plaies purulentes dégoulinent d'asticots, vous le feriez, vous ? Et pour pas cher ?



Faire stériliser 635 chats en un an, aider si possible les plus démunis à les nourrir, chercher des adoptants pour ceux que, de gré ou de force, leurs maîtres ont abandonnés, tout cela représente une organisation déjà complexe, un énorme effort quotidien, sans jamais se décourager alors qu'il y aurait souvent lieu de l'être. Ce pâle résumé ne peut donner idée de l'écrasante variété des tâches et du dévouement déployé par les bénévoles.



Pour 2010, nous souhaitons une heureuse année à tous les adhérents et à tous les chats, et à nous-mêmes, nous souhaitons de continuer à tenir, avec votre aide. De cette aide, nous sommes infiniment reconnaissants, à tous et à chacun en particulier, quelle qu'en soit la nature, car elle est la vie même de SOS CHATS LIBRES.



*La Présidente
Patricia Combeau*



Invitation à l'Assemblée Générale

La Présidente et les membres du Conseil d'Administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2010 et ont le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale de l'association Sos Chats Libres qui se tiendra le samedi 6 février 2010 à 14 h 30, avenue du Général de Gaulle, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Chamiers.

Ordre du jour :

- . Rapport moral de l'année 2009 par la Présidente sur les activités de l'association,
- . Rapport financier présenté par la Trésorière et approbation des comptes et questions diverses.

Comme les autres années, la réunion se terminera par le verre de l'amitié que les membres du Conseil d'Administration se feront un plaisir de vous offrir.

Nous vous attendons nombreux !



Bon pour pouvoir à découper ou à recopier

Je, soussigné(e)..... donne pouvoir à M pour me représenter lors de l'assemblée générale ordinaire de l'association Sos Chats Libres, qui se tiendra le samedi 6 février 2010 à 14 h 30, avenue du Général de Gaulle à la salle du conseil municipal de la Mairie de Chamiers.

Signature, précédée de la mention « Bon pour pouvoir » et document à retourner à Sos Chats Libres, Maison des Associations - 12 cours Fénelon - 24000 Périgueux.

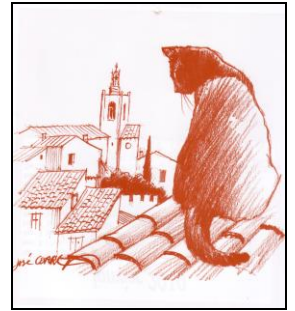
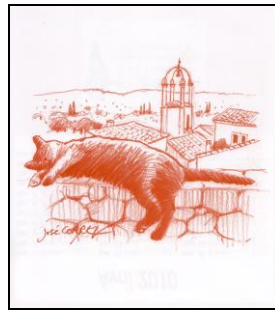
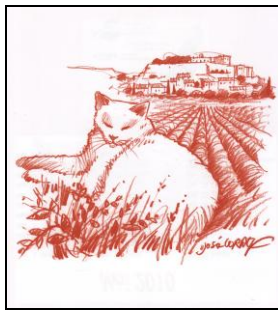
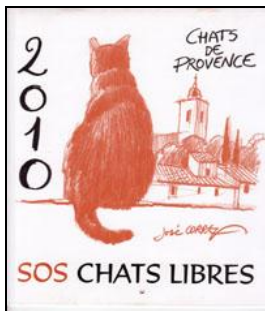
 Signature ...



Le calendrier 2010



Pour obtenir l'édition 2010 de notre superbe calendrier illustré par l'artiste José Corrêa dont nous vous présentons ci-dessous quelques dessins, vous pouvez soit le commander via la rubrique « La Chat-Boutique » de notre site internet, ou bien écrire à Sos Chats Libres Maison des Associations - 12 cours Fénelon - 24000 Périgueux en joignant un chèque de 6,64 Euros (Frais de port inclus).

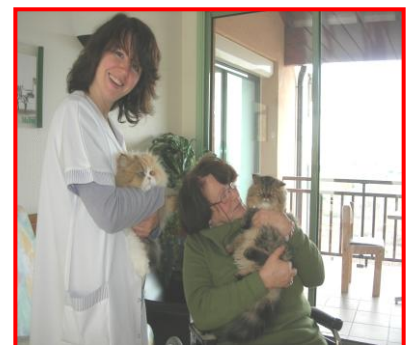


Quelques infos de la maison de retraite de Belvès



Quelle surprise de voir tant d'animation dans les couloirs de la maison de retraite de Belvès grâce à la présence des chats « visiteurs » qui viennent régulièrement animer les journées des retraités.

En effet, les pensionnaires discutent autour des chats en évoquant celui qui a bien dormi, si le second a bien déjeuné, toute en s'interrogeant sur celui qui va faire le premier la sieste ?





Tous ces minous animent les conversations des pensionnaires qui ne pensent plus à la solitude ou à leurs problèmes de santé. Ils sont leur « présent » et la vie.



Tout ceci se passe dans le meilleur des mondes avec l'autorisation des médecins, de la responsable de la maison de retraite et la bénédiction des psychologues qui reconnaissent les bienfaits de la présence des minous.

Voilà une belle histoire qui pourrait servir sans nul doute d'exemple à d'autres établissements ...



S'il vous reste des médicaments entamés, merci de penser à nous et de nous les faire parvenir pour aider d'autres minous et minettes de l'association.



BON D'ADHESION à retourner à SOS CHATS LIBRES
 Maison des Associations, 12 cours Fénélon - 24000 Périgueux
 Ou utiliser le bon à la rubrique « Nous venir en aide » sur internet



www.soschatslibres.fr

Nom.....✍️ Prénom.....✍️

Adresse.....✍️ Email.....✍️

- 10 Euros 30 Euros Montant libre Junior 1 Euro

Les chats pris en charge par Sos Chats Libres et les bénévoles qui agissent activement pour faire avancer la cause féline vous remercient par avance pour votre générosité sans laquelle nous ne pourrions faire fonctionner notre Association.

En nous aidant, 66 % de votre don sera déductible de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

A noter également que les comptes de l'association étant arrêtés au 1^{er} décembre de chaque année, les dons reçus au-delà de cette date ne feront l'objet d'un reçu fiscal qu'au titre de l'année suivante.